

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 20 mai 2021 - Délibération n° 2021/05/10

Objet : Election d'un Vice-Président

L'an deux mille vingt et un, le 20 mai, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 12 mai 2021, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : COTICHE Thierry – VELLEINE-DEMAY Corinne – DESLOGES Georges – PACAUD Patrick – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – GARGUEL Karine – BOSLE Alain – LAGRAVE Annick – GAUTIER Laurent – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – VALLAEYS Gaël – CLOCHON Bruno – DUBREUIL Raymond – PARAYRE Régis – DUGAY Jean-Pierre – FERRAND Marc – MEYER Christian – FOUCHET Céline – MOREAU Jean-Claude – BUSSIÈRE Jean-Claude – RABETEAU Raymond – ROYERE Joël – SALADIN Christine – BOURDEIX Dominique – LAROCHE Michel – POITOU-LE BIHAN Delphine – LAINE Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – CALOMINE Alain – DERIEUX Nicolas – CANFORA Carmine – NOURRISEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – AUGUSTYNIAC Jérôme – DUGUET Pierre – TRUFFINET Jean-Claude – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine.

Etaient excusés : BOUDEAU Philippe – RIGAUD Régis – FINI Alain – LEGROS Jean-Bernard – DAVID Robert – LAGRANGE Serge – BORD Jean-Jacques – PAMIES Jean-Michel – LEHERICY Joseph – DEFEMME Catherine – PATAUD Annick.

Pouvoirs (considérant la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 permettant à un conseiller d'être porteur de 2 pouvoirs) :

1. M. RIGAUD donne pouvoir à Mme POUGET-CHAUVAT
2. M. FINI donne pouvoir à M. MALIVERT
3. M. LAGRANGE donne pouvoir à M. MAGOUTIER
4. Mme DEFEMME donne pouvoir à M. GAILLARD
5. M. LEHERICY donne pouvoir à M GAUDY
6. M. PAMIES donne pouvoir à M. ROYERE

Suppléances : M. HAMONEAU Nicolas remplace M. BERTELOOT Dominique
M. PICOURET Michel remplace M. TROUSSET Patrick
M. TRUFFINET Jean-Claude remplace Mme PATAUD Annick

Secrétaire de séance : Mme POITOU-LE BIHAN Delphine

Assesseurs : Mme LAPORTE Martine et M. SARTY Denis

Vu le CGCT et notamment son article L 2122-15

Vu l'article L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Conformément à la délibération n°2020-07-02 du Conseil communautaire, en date du 17 juillet 2020, portant le nombre de Vice-Présidents à 7.

Suite à la réception, au siège de la Communauté de communes, du courrier de M. Patrick Aubert nous faisant part de son souhait de démissionner de son poste de Vice-Président, il y a lieu de procéder à une nouvelle élection.

Suite à la réception du courrier de la Préfecture, actant la démission de M. Aubert en date du 11 mai 2021. Dans ce cadre, la collectivité doit procéder dans les 15 jours, à l'élection d'un nouveau Vice-Président.

Il est demandé au sein de l'assemblée, s'il y a des candidatures pour occuper le poste de 7^{ème} vice-président :

M. NOURISSEAU Pierre-Marie se déclare candidat.

En exercice : 64
Présents : 47
Votants : 53
Bulletins dans l'urne : 51

Blancs : 14
Nuls : 1
Suffrages exprimés : 36
Majorité absolue : 19

Résultats du vote :
Pierre-Marie NOURISSEAU : 29
Nicolas DERIEUX : 1
Jacques MALIVERT : 1
Martine LAPORTE : 1
Joël ROYERE : 1
Pierre DUGUET : 1
Christine SALADIN : 1
Dominique BOURDEIX : 1

→ M. Pierre-Marie NOURISSEAU est élu septième Vice-Président à l'issue du 1^{er} tour de scrutin.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.

